

ORPIERRE

Bernard Allard-Latour (PRG) lancera sa campagne pour les sénatoriales le 2 septembre

» Le maire de Remollon et conseiller général Bernard Allard-Latour lancera sa campagne pour les sénatoriales le 2 septembre. Le candidat du Parti radical de gauche (PRG) ainsi que sa suppléante, Laurence Fine, ex-maire de Villar-Saint-Pancrace, organiseront un apéritif débat au parc de la Piscine, à Orpière, à 11 heures. Un lancement de campagne qui se fera notamment en présence de Pierre-Yves Collombat, sénateur du Var, vice-président du groupe du Rassemblement démocratique et social européen au Sénat, membre de la commission des lois et premier vice-président délégué de l'Association des maires ruraux de France ainsi que du député de la 2^e circonscription des Hautes-Alpes Joël Giraud (PRG), maire de L'Argentière-la-Bessée.



HAUTES-ALPES

Vous aussi, "likez" la page Facebook du Dauphiné Libéré

» Depuis début janvier, la rédaction prend ses marques sur Facebook. Vous pouvez retrouver toute l'actualité des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence, de Gap à Briançon, en passant par l'Ubaye, le Champsaur, le Buëch, l'Embrunais et le Sisteronais. Et live, en photos et en vidéos. Vous êtes déjà près de 700 à "liker" la page "Le Dauphiné Libéré Hautes-Alpes". Vous pouvez aussi nous suivre sur notre compte Twitter @LeDLhautesalpes.

VOTRE RÉGION

SOCIÉTÉ | Le village du Buëch, où un projet de zone blanche est à l'étude, accueille une semaine internationale consacrée à cette pathologie

Saint-Julien-en-Beauchêne, capitale des électro-hypersensibles



Le projet de "zone blanche" le plus avancé en France se trouve à Durbon, un hameau de Saint-Julien-en-Beauchêne, où des mesures ont été effectuées en 2013 et 2014. S'il ne devait pas aboutir, Laure Birgy et les associations envisagent d'en venir à des actions de désobéissance civile.

Archives photo Le DL/VIRGILE et Jean REVILLARD/Pezo.ch

L'INFO EN +
L'ÉLECTROSENSIBILITÉ

Elle peut être décrite comme une allergie aux champs électromagnétiques nécessaires aux téléphones portables, au Wi-Fi ou encore aux technologies sans fil. Elle se traduit par des nausées, maux de tête, douleurs, acouphènes, troubles de la vision, de la mémoire, des insomnies... Variables en nombre et en intensité d'un individu à l'autre, ces symptômes sont reconnus comme réels par l'OMS. Toutefois, le lien avec les ondes n'est pas officiellement reconnu, empêchant une prise en charge des malades les plus atteints.

Ex qui ont l'habitude de vivre cachés et isolés vont se regrouper pour être bien visibles. Les électro-hypersensibles (EHS) organisent cette semaine à Saint-Julien-en-Beauchêne un rassemblement international. Le premier de cette ampleur. Une centaine de personnes est attendue, y compris des enfants.

Pour limiter au maximum les ondes qui font souffrir les électrosensibles, le rendez-vous est fixé dans les gorges du Riou Froid, site retranché aux confins des Hautes-Alpes et de la Drôme.

Au programme de la semaine, des rencontres, des ateliers de réflexion, des randonnées, des rendez-vous avec la presse.

Les participants vont débattre de la façon de développer un réseau d'entraide,

de s'y prendre en cas de conflit de voisinage, sur la problématique des enfants électrosensibles ou encore de la communication avec des élus ou des journalistes. « La médiatisation est très importante, elle fait partie de la philosophie du rassemblement, pour faire avancer la cause », souligne Laure Birgy, membre de l'association "Une terre pour les EHS", qui organise l'événement.

Car si au niveau de la reconnaissance par l'État de leur mal et de ses conséquences, les EHS ne voient rien venir, leur image auprès du grand public a changé, au gré de nombreux reportages et témoignages dans les médias. « Les EHS ne sont plus des

« L'électrosensible, c'est n'importe qui, ça peut être vous, demain »

extraterrestres, résume Laure Birgy. Ça permet de montrer que l'électrosensible, c'est n'importe qui, ça peut être vous demain. »

Ainsi cette comédienne toulousaine, la trentaine, qui s'apprête à quitter son travail et à vendre sa maison. Elle a compris qu'elle était électrosensible au printemps et qu'elle ne pourrait plus vivre comme avant. La faute aux champs électromagnétiques, omniprésents dans notre modernité connectée.

Des appels de détresse comme le sien, "Une terre pour les EHS" en reçoit énormément.

Jeudi, dans les gorges du Riou Froid, la députée européenne Michelle Rivasi (Eu-

rope écologie - Les Verts) organise une journée de réflexion autour des enjeux de santé publique liés à l'électrosensibilité. C'est l'amiante de demain, un immense scandale sanitaire en puissance, pensent les militants.

La création de "zones blanches" pour personnes électrosensibles sera abordée. Le projet expérimental de Durbon, également situé à Saint-Julien-en-Beauchêne et piloté par Michèle Rivasi, est le plus avancé en France. Va-t-il aboutir, créant une oasis pour les malades, et un premier exemple à suivre ? Rien n'est moins sûr, car rien ne se fera si les opérateurs de téléphonie mobile ne jouent pas le jeu. C'est pourquoi les électrosensibles envisagent de nouvelles formes d'action.

« On voit que les courriers au ministère de la Santé, ça

ne sert à rien. Le travail des associations est bien fait, mais il y a toujours des morts, constate Laure Birgy, faisant référence à des suicides récents. À l'heure de la 4G, les technologies ne sont pas du tout freinées, donc il n'y a pas le choix, il faut agir. »

Quitte à basculer dans l'illegalité. Cette semaine, un atelier intitulé "Campagne de désobéissance civile, une stratégie pour la reconnaissance" est prévu.

« Il s'agirait d'occuper des endroits qui appartiennent à l'État, pour demander la création de zones blanches. Et pour ça, il faut rassembler le plus de monde possible », explique Laure Birgy.

Pour elle, ce ne serait pas de la violence, mais une façon de « remettre de la démocratie ».

Nicolas MANIFICAT

De grottes en caves, l'errance d'Anne Cautain



En 2011, Anne Cautain (au premier plan) avait accepté de médiatiser son cas. Une exposition qui avait permis de mieux faire connaître le calvaire des électro-hypersensibles. Archives photo Le DL/VIRGILE

Le cauchemar d'Anne Cautain n'en finit pas. L'histoire de cette femme de 58 ans avait été relayée dans les médias lorsqu'elle et une compagne d'infortune, chassées par les ondes électromagnétiques, avaient échoué dans la grotte de Beaumogne, à Saint-Julien-en-Beauchêne. Une exposition qui avait permis de faire connaître le calvaire des électro-hypersensibles.

Trois ans plus tard, elle ne vit plus dans la grotte, "polluée" entre-temps par un nouveau champ électromagnétique artificiel. Son nouveau refuge est une ancienne écurie située près de Serres, un bâtiment de l'ONF à moitié enterré et doté de murs très épais. Trois autres personnes l'y ont rejointe, naufragées des ondes comme elle, dont la dernière en date, une femme de 28 ans.

Malheureusement, une ligne électrique est activée pendant six mois de l'année à proximité de l'écurie, ce qui force Anne

Cautain à s'exiler temporairement. Avec sa fille Laure Birgy, elle a écumé les fonds de vallée dans un camion tapissé de toiles, à la recherche d'un lieu préservé. En vain. « C'est très compliqué. L'an dernier, on avait trouvé des endroits où elle pouvait camper. Mais aujourd'hui, ils sont "grillés" pour elle », raconte Laure Birgy. Même au fin fond du parc national des Écrins, les bergers et les secouristes en montagne ont besoin de communiquer...

Avec deux autres personnes EHS, Anne Cautain a trouvé asile pour l'été chez un particulier - dans les Hautes-Alpes toujours -, dans la cave d'un bâtiment. Mais la solution est provisoire, il faut trouver autre chose pour l'an prochain. L'errance va reprendre. « La pollution avance, avance, et on n'a pas de solution, s'inquiète sa fille. Vivre dans des grottes, des écuries, ce n'est pas des vies. »

N.M.

RÉSIDENCE NOUVELLE GÉNÉRATION

LE CLOS DU SOLEIL
TECHNOLOGIES INNOVANTES

- Economies d'énergies
- Energies renouvelables
- Loggias vitrées panoramiques

Un havre de paix au centre ville ...

Briançon
Serre-Chevalier Vallée

Vente directe promoteur
berard-abelli
04 92 20 19 66

1 - Pourquoi des loggias vitrées panoramiques ouvrantes ?

A Briançon, les balcons sont très peu utilisés, 2 à 3 mois par an, à cause : du vent, de la pluie, de la neige, de la poussière, du bruit. Pour le Clos du Soleil j'ai voulu innover et remplacer les balcons par des loggias vitrées panoramiques avec châssis ouvrants pour créer un espace tampon entre l'animation extérieure et les appartements. Cet espace renforcera l'isolation thermique et phonique des appartements. De plus, compte tenu de leur exposition, ces loggias apporteront des calories solaires non négligeables pour contribuer au chauffage des appartements en hiver. C'est du chauffage solaire passif qui ne coûte absolument rien. De ce fait, ces loggias pourront être utilisées 12 mois sur 12, même à Briançon, comme une pièce supplémentaire de l'appartement.

2 - Qu'entendez-vous par énergies renouvelables ?

J'ai voulu concevoir un immeuble de nouvelle génération en utilisant des technologies innovantes pour permettre aux propriétaires de faire un investissement sûr, moderne et surtout lui coûtant le moins cher possible en chauffage et eau chaude. Les énergies renouvelables sont celles contrairement aux énergies fossiles (charbon, fuel, etc), qui se régénèrent et ne sont pas épuisables. Exemple: soleil, eau souterraine, bois, hydroélectricité, etc... Ces énergies ne produisent pas ou peu de gaz à effet de serre. Pour le Clos du Soleil, les études sont en cours et plusieurs solutions sont à l'étude: solaire, géothermie (j'ai déjà creusé un puit à 40 mètres de profondeur pour faire les mesures de température et de débit de l'eau de la nappe), chaudière bois centrale, etc. Je me suis adjoint plusieurs bureaux d'études thermiques qui font actuellement les études comparatives d'investissement mais surtout de consommation et d'entretien pour offrir à nos clients un immeuble avec les plus faibles charges de chauffage et d'eau chaude en fonction des technologies de pointe existantes actuellement sur le marché.

3 - Qu'entendez-vous par économies d'énergies et lesquelles ?

Les économies d'énergies sont aujourd'hui au cœur des préoccupations

des citoyens, du législateur et du gouvernement. La Réglementation Thermique RT 2012 en est un bel exemple.

Nous avons tous pris conscience que nous ne pourrions pas continuer à gaspiller les énergies et surtout les énergies fossiles dont le stock est limité et qui entraîne des conséquences graves sur l'environnement en terme de pollution et de réchauffement de la planète.

Dans la conception du "Clos du Soleil", tout a été mis en œuvre pour que son confort nécessite le moins de dépenses d'énergies possibles. Très bonne isolation thermique pour les murs extérieurs, sous toiture et plancher sur sous-sol.

Loggias vitrées fermées créant un espace tampon au niveau de l'isolation et créant un apport de chaleur non négligeable à chaque appartement.

Chauffe-eau thermodynamique récupérant les calories de l'air chaud du logement pour chauffer l'eau chaude avant que cet air soit rejeté à l'extérieur (Ventilation Mécanique Contrôlée).

Pompe à chaleur pour le chauffage récupérant les calories de l'air ou de l'eau de la nappe phréatique (l'eau pompée est remise dans la nappe phréatique à la même profondeur, donc, pas de gaspillage d'eau).

